L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 19 OCTOBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Depôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de..... 1 P. M.
JEUDIS, " " 1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) 3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS..... 5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing..... 7 A. M.
VENDREDIS " " ..... 7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 9 A.M.

Prêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
1er mai—1an 67 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et Cherbourg.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques) partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 22 octobre
LA TOURAINE, Fraugeul, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 5 novembre

Prix du passage pour le Havre.
Via escepris dans toutes les classes.

Première cabine..... $80 et $100
Deuxième cabine, selon les accommodations.
Deuxième c'asse..... $60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Milieux, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général du fret,
45 rue Baronne
—On à —
F. TOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.

Partant mercredi, 19 octobre, à 5 A. M.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Halsey.

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..... 40
Entrepont..... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rez Chaussée No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 8:15 a m	San Antonio Express.. 7:05 a m
California Express, daily, 5.00 p m	California Express, daily, 10:55 pm

Chars-dortoirs entre New Orléans et San Francisco par la ligne du Texas et Pacific Express. Wagon sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers N. Orléans, Nouvelle-Orléans, Galveston et la ville de Mexico sur le trains partant à 8:15 A. M.

Connections à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux de la Cie de Canal ou à l'embarcadère de dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. C. STUBBS, Gen'l Pass. Agt.
W. C. BROWNELL, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI 11 HOURS BIRMINGHAM
Solid Vestibuled Trains Sleeping Cars

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

	No 1 Limited	No 6. Paste Line.
VESTIBULE		
Part de la N. Orléans	2:30 p m.	8:30 p m.
Arrive à Meridian	8:50 p m.	5:00 a m.
Arrive à Birmingham	1:25 a m.	9:52 a m.
Arrive à Attala	4:00 a m.	12:05 p m.
Arrive à Chattanooga	8:40 a m.	6:00 p m.
Arrive à Burgin	2:30 p m.	3:22 a m.
Arrive à Lexington	5:30 p m.	4:23 a m.
Arrive à Cincinnati	7:30 p m.	7:20 a m.

La combinaison ajoutant des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nouvelle-Orléans.

D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Dir. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS

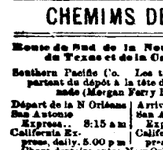

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Leurs suppléments,
France Mode,
Mode Nationale,
F. Echo d Mode,
Bon Journal,
Caricature,
Eclipse,
Journal Amusant,
Journal des Voyages
Monde Comique
P. Jnal. p. rire,
Soleil. l'été, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année terminée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :

Sur risques d'incend.	$618,579 30
Sur risques de rivières	19,385 97
Sur risques de mer...	5,343 65
	$643,309 92
A ajouter :	
Primes non acquises de 1890	133,321 10
Total des primes	$976,436 66
A ajouter :	
Intérêts et profits et pertes	23,763 68
Revenu total	$999,221 70
A déduire, Pertes payées—	
Sur risques d'incend.	$227,680 36
Sur risques de rivières	5,644 98
Sur risques maritimes	6,647 24
Total pertes payées	$239,982 52
Primes remboursées et cancellations	67,027 97
Commissions	91,555 80
Dépenses ordinaires	47,130 73
Taxes et licences (y compris toutes les taxes spéciales)	17,924 41
Dépenses bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances contre le feu, Babcock, leyer, inspecteurs, frais judiciaires etcos	42,344 27
Total des déboursements	$503,965 60
Surplus	$196,256 10

Desquels—
Réservé pour risques non expirés $139,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,359 55
Profits et pertes..... 12,330 96
$196,256 10

ACTIF

(A la valeur en marché.)

Comptant en main, à savoir :
En banques..... $101,644 26
Au bureau..... 5,815 10= $106,059 46
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Orcomani..... 105,500 00
$130,000 bons à primes de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les nouveaux bons..... 192,000 00
$25,000 certpens bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 29,380 04
$29,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux). 18,885 0
Une action de compagnie au Board of Trade..... 20 00
Une action du capital de la Cie Sugar Exchange..... 125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co 855 00
Une action French Opera House Co..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en cours de perception..... 65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc..... 2,000 00
$645,096 10

PASSIF.

Capital actions..... $200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividendes non payés..... 840 00
Réservé pour risques non expirés 126,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,359 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)..... 820 96
$645,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. BUCHOS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) FRANK RODER.
NICH. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
F. G. ERNST,
J. E. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur les profits réalisés pendant l'exercice courant régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lun. 16 janvier 1892.
90 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Primes reçues :

Sur risques de ton	$325,636 55
Sur risques de marine	1,754 12
Sur risques de rivières	3,791 75
	$331,113 43
A ajouter, primes non acquises de 1890	56,930 06
Primes totales	$388,043 49
A ajouter, intérêts et profits et pertes	22,197 68
Revenu	$410,240 96
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu $107,159 22	
Sur risques de marine 1,176 73	
Sur risques de rivières 1,297 62	
Total des pertes payées	$109,733 56
Rabais et primes de cancellations	18,292 04
Commissions	33,370 56
Rabais-remises	22,764 00
Taxes et Licences	8,821 41
Dépenses du bureau et d'agences, de patentes législatives, remises des assurances, corps de marshalls	30,645 59
Déboursés	$223,628 46
A déduire :	
Primes non acquises de 1891 $94,974 60	
Pertes ajustées et non ajustées 85,000 00	77,974 60
Pertes	$1,866 86

ACTIF.

Argent en caisse	$ 53,358 31
$10,000 Bons 4on State Unis 4 0/0	11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	
$60,520 Bons 6 Primes de la Nlle-Orléans	128,980 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	96,822 00
10 Actions, Germania Ins'ce Co.	22,250 00
Primes en voie de recouvrement	1,150 00
Prêts sur hypothèque	21,254 66
Billets à recevoir et billets à recevoir pour pertes ajustées	4,372 25
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$369,250 23

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	2,258 60
Réservé pour primes non expirées	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	85,000 00
	$380,232 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Président. PIERRE LANAUX Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies..$219,682 66
Primes maritimes..... 1,778 92
Primes des rivières... 2,352 33
Total des primes...$225,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890... 64,169 67
Total..... $289,183 58
A ajouter : intérêt, profits et pertes..... $36,804 50
Moins intérêts payés sur pertes générales..... 12,341 71— 12,962 79
Fonds de surplus..... 21,480 63
Total..... $323,626 19
Pertes payées—
Sur risques de feu..... $91,271 06
Sur risques maritimes 2,261 55
Sur risques de rivières 4,868 26
98,400 99
Réassurances..... $7,586 19
Primes remises et cancellations..... 55,226 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et associations..... 13,496 17
76,308 54
Profits bruts..... $69,393 64
Réservé
Pour primes non expirées..... $44,850 20
Pertes d'incendies non payées..... 13,063 64
Dépôts de 5 0/0 de Juillet 1891 ..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus, 1891..... 21,480 83—99,393 67
ACTIF
Billets pour primes..... $197 15
Primes en voie de collection..... 38,715 75
Prêts sur nantissement..... 5,975 00
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Orcomani..... 6,487 00
$130,000 bons à primes de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les nouveaux bons..... 99,162 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 34,031 00
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 29,380 04
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux). 18,885 0
$2,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 ..... 1,750 00
Primes en voie de recouvrement..... 22,764 00
Intérêts et profits et pertes..... 2,332 33
Argent comptant et en banque..... 39,326 93
$289,393 66

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Fonds de surplus	21,480 83
Réservé pour primes non expirées	44,850 20
Réservé pour pertes non payées sur	13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892	10,000 00
	$289,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. SURBRUNER, Président.
E. A. SELIGMAN, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a autorisé un second dividende semestriel de QUIN (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. SURBRUNER, J. B. MEYERS,
J. J. WEUKERLING, A. G. RICKS,
J. HASSINGER, GEO LIEBELICH
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL,
FRANK VATTIER, D. BERNHARDT,
J. B. MERLIN, M. VONDERBANK,
J. J. LANGLOIS, EMIL WEBER,
F. W. DIELMANN, A. THIEREN.
27 janv—30t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues :

Sur risques de ton	$ 79,960 71
Année : primes non acquises pour 1889	30,006 67
	$ 99,967 38
A déduire :	
Perte par les incendies	$50,845 24
Réassurances	5,645 23
Primes remboursées	6,340 99
Commissions et courtage	3,306 02
Dépenses, générales, saires ensemble et patentes	15,965 24
	$ 82,506 71
	$17,160 67
Réservé pour pertes non ajustées	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année	14,953 26
Au fonds de réserve	6,382 11
	$ 47,150 67
	AUTRE.
Billets d'actions pour capital	$ 1,321 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothécaires	175,061 62
Billets à recevoir	1,875 48
Propriété foncière	15,000 00
Argent en banques et en caisse	11,282 71
Primes en cours de collection	12,972 15
Meubles de bureau et accessoires	5,191 93
	$223,456 01

PASSIF.

Capital actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890	19,915 20
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	107,532 81
	$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

L. MENARDS, Président.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15me jour de janvier 1891.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil d'Administration, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de QUIN POUR CENT sur demande.
L. M. MENARDS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
E. E. HENNESS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Eberhard, L. M. Lessaps,
Peter Blaise, I. M. Marks,
P. Desrt, A. H. Steward,)
M. Hennessy, Jacob Schoen,
Jas. Everett, J. H. Schermann,
P. Regan, Otto Thoman,
Joseph Kerbrat, Geo. Lanaux
C. Taylor Gamble.
24janv—4 dim

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1893, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine pour cette ville à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipage, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et marchandises arrivant à l'ETATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection quelconque, d'après les réglements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports sans infection.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de leur propre chef (manque de bestiaux) c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choisira ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse à bord, ou navires qui, de son est en ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection ordinaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre délai que celui du navire en du personnel autre que celle nécessaire à une complète désinfection et dans la condition sanitaire satisfaisante au bureau de santé jugera convenable de les admettre en libre pratique.

Le navires de la seconde et de la troisième classe seront connus comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de quarantaine de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire la'ssieure, pour y être soumis à la désinfection la plus sévère. Les navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de fièvre jaune, ou qui plus tard pourront devenir infectés de choléra ou de fièvre jaune, ne pourront pas remonter le fleuve, la station quarantenaire de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Les Charles, ou toute autre station quarantenaire qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément aux lois de cet Etat, telles si pourvues dans le cas de la déclaration du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mon. Francois T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ainsi que les autorités sanitaires intertropicales ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection quelconque, d'après les réglements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports sans infection.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de leur propre chef (manque de bestiaux) c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse à bord, ou navires qui, ce est en ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection ordinaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre délai que celui du navire en du personnel autre que celle nécessaire à une complète désinfection et dans la condition sanitaire satisfaisante au bureau de Santé jugera convenable de les admettre en libre pratique.

Le navires de la seconde et de la troisième classe seront connus comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de quarantaine de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire la'ssieure, pour y être soumis à la désinfection la plus sévère. Les navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de fièvre jaune, ou qui plus tard pourront devenir infectés de choléra ou de fièvre jaune, ne pourront pas remonter le fleuve, la station quarantenaire de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Les Charles, ou toute autre station quarantenaire qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément aux lois de cet Etat, telles si pourvues dans le cas de la déclaration du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mon. François